

Officier Contrôleur de circulation aérienne 3212

MISSIONS



Contrôle des aéronefs à partir d'une plate-forme, dans les phases de décollage, de travail et d'atterrissage (**CTL d'Aérodrome**).



Contrôle des aéronefs au sein d'espaces protégeant les procédures d'arrivée et de départ propre à une plateforme (**CTL d'Approche**).



Régulation de l'activité aérienne aux abords de l'aérodrome.



Participation à la défense aérienne du territoire (identification des aéronefs, contrôle des aéronefs d'interception).



Alerter et/ou assister des aéronefs civils ou militaires en difficulté.

Permanence H24 - 7j/7 - 365 jours/an

Participation à des opérations extérieures (OPEX) et sur le territoire national (MISSINT).

Affectations outre-mer possibles (exemple : Djibouti)

QUALITES ET APTITUDES RECHERCHEES

Sens des responsabilités

Capacité à encadrer et manager

Savoir appréhender la 3D

Capacité à anticiper

Disposition à prendre des décisions

Esprit d'équipe

Connaissance de la langue anglaise

Sens du devoir

Curiosité et initiative

Gestion du stress.



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

FORMATION INITIALE

40 semaines au Centre d'instruction du contrôle et de la défense aérienne (CICDA) de Mont de Marsan.

Enseignements des règlements militaires et civils du contrôle aérien, des matériels de l'armée de l'air (aéronefs, radar...), météorologie, phraséologie...

Mise en pratique sur des simulateurs de contrôle.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation en unité en vue d'obtenir le brevet de contrôleur opérationnel.

→ attribution d'une indemnité de 20% de la solde mensuelle qui augmentera à 25% à l'acquisition du brevet de maître contrôleur.

PARCOURS DE CARRIERE

Rapidement responsabilisé, ils accumulent en début de carrière de l'expérience pour accéder dans un deuxième temps à des postes de commandements en unité opérationnelle puis à des postes en état-major.

- Ils accèdent rapidement aux postes à responsabilité au sein du centre.
- Les possibilités d'affectation sont multiples, selon leurs aspirations et les besoins de l'institution.

UNITES D'AFFECTATION + école

